

lui faisait copier sur son ardoise les exercices de son livre, accompagnés de quelques explications qui n'étaient comprises que par les élèves les plus intelligents. Ceux-ci, après avoir fait pendant des semaines et des mois ce travail ennuyeux et abrutissant, finissaient par comprendre, et les différentes opérations de l'addition, de la soustraction, etc., etc. passaient toutes par la même filière et étaient finalement apprises.

Une fois les écoles normales fondées, les choses changèrent complètement de face, du moins pour ceux qui avaient l'avantage de suivre les cours de ces utiles institutions. La récitation servile des leçons dans toutes les branches fut abandonnée, pour faire place à un enseignement plus logique, plus pratique, plus rationnel, plus conforme aux lois de la psychologie.

Tout en enseignant aux *élèves-maîtres* les branches du programme officiel, leurs professeurs s'appliquaient à les persuader que, pour être bon instituteur, il faut mettre en pratique ce grand axiome pédagogique :

“ Faire comprendre et ensuite apprendre.”

Aussi, les élèves-maîtres, formés dans de si avantageuses conditions, se sont-ils distingués dans l'enseignement, et plusieurs d'entre eux ont obtenu les plus brillants succès.

Je demande au lecteur de me pardonner cette digression sur mes réminiscences du passé, mais j'ose espérer que les jeunes instituteurs pourront peut-être les lire avec quelque intérêt et en tirer un certain avantage.

Grâce aux progrès de la science pédagogique, aux bons ouvrages que nous avons aujourd'hui, nos écoles canadiennes peuvent rivaliser avec les écoles anglaises pour l'enseignement de l'arithmétique. Les élèves de nos écoles normales l'enseignent aussi bien qu'on peut le désirer. Les nombreux sujets qu'ils envoient à nos bureaux d'examina-

teurs, et qui obtiennent toujours leur diplôme, en sont une preuve évidente.

Faut-il mettre entre les mains des élèves un manuel quelconque pour enseigner efficacement l'arithmétique ?

Pour les commençants, c'est un luxe dont ils peuvent très bien se passer, car si l'on suit la marche que j'ai précédemment indiquée, on commencera à enseigner cette branche à l'enfant dès son entrée à l'école, avant même qu'il sache lire, mais pour les élèves plus avancées, un bon traité d'arithmétique est indispensable.

Quel auteur choisira-t-on ?

Pour les écoles françaises, j'en connais deux qui méritent d'être également recommandés. Celui de Toussaint et celui des Frères des Ecoles chrétiennes. Ces deux ouvrages sont, l'un et l'autre, parfaitement adaptés aux besoins de notre pays, et peuvent, entre les mains d'un bon maître, servir de guide à tout élève qui désire se livrer à n'importe quel genre de comptabilité.

J.-B. CLOUTIER.

Enseignement par l'aspect

Un procédé qui a beaucoup de succès en France, c'est : *la leçon accompagnée de projections*. Une société a même été formée pour vulgariser cet enseignement : *la Société d'enseignement par l'aspect*, fondée en 1880, par M. Serrurier, directeur d'une des grandes écoles du Havre. Ceux qui désireraient, au Canada, faire l'essai de ce procédé, n'ont qu'à s'adresser à M. G. Serrurier, directeur d'écoles, au Havre, France.

C.-J. M.